LA VIE ILLUSTRÉE

Journal Hebdomadaire.

PUBLIÉ PAR LA SOCIÉTÉ DE PUBLICATION ILLUSTRÉE (limitée)

Directeur-Gérant - - - - W. A. GRENIER.
Chroniqueur Humoristique - HECTOR BERTHELOT.
Graphologue - - - - - - PROF. MARC SAY.
Secrétaire de la Rédaction - LÉON FAMELART.

COLLABORATEURS: Rose Couturier, Ruysdal, Dona Férentès, Jean Cravache, du Turf, Masque de Velours, William Piton, Dutromblon (Esq.), Lorgnette, Boum-Boum.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
No. 32 RUE ST. GABRIEL, MONTRÉAL.

ABONNEMENT:

Canada et Etats-Unis ..... $2.00 par an.
" " ..... 1.25 six mois.
Montréal (livré à domicile) ..... 2.50 par an.
" " ..... 1.50 six mois.

STRICTEMENT PAYABLE D'AVANCE.
L'exemplaire : 5 cents.
Les abonnés d'un an seulement auront droit aux primes.

ANNONCES (toisées sur agate)
Chaque insertion ..... 10 cents la ligne.

TIRAGE DE CE NUMÉRO, 20,000 EXEMPLAIRES

Toutes correspondances doivent être adressées comme suit :
W. A. GRENIER,
" La Vie Illustrée,"
Boîte, 1772. MONTRÉAL, Canada.

MONTRÉAL, 16 MARS, 1889.

LA CHRONIQUE DE LA SEMAINE

Nos chers cousins des Etats-Unis sont, décidément, d'une outrecuidance renversante !

Ils ne doutent de rien. Rien ne leur parait *trop fort pour leur vache.* Jadis, il me semblait que Jules Verne exagérait leur confiance en eux-mêmes en choisissant parmi les habitants de la république voisine, les héros de son *Voyage à la lune.* Je constate, à présent, que j'étais dans une grossière aberration.

Si l'on me disait, aujourd'hui, qu'ils veulent entrer en négociations avec Dieu pour avoir le soleil, ça ne m'étonnerait guère : mais ils ne peuvent nourrir cette intention, car, sans doute, ils se croient déjà les propriétaires de l'astre en question, et de la lune, par-dessus le marché, tout comme cet indigène du Pérou qui me disait un jour, au Callao : NUESTRA *luna es mucho mas larga y luciente que la lunita de los Chilenos !* (NOTRE lune est beaucoup plus grande et luisante que la petite lune des Chiliens.)

Ce n'est que chez eux qu'on peut émettre des propositions aussi audacieuses que celle d'acheter, en bloc, un pays tout entier, comme le Canada.

Heureusement, l'oncle Sam est connu ; il est apprécié à sa juste valeur. Aussi ne fait-on de sa proposition saugrenue que le cas qu'elle mérite.

La résolution de M. Mills, ayant pour objet l'annexion au Dominion des Etats de la Nouvelle Angleterre, est une réponse on ne peut mieux choisie pour faire sentir à nos voisins leur incommensurable ridicule.

***

Très louable aussi est le projet de loi d'extradition qui, s'il est accepté, fermera nos portes à leurs rebuts sociaux.

Il y a assez longtemps que notre pays est le *refugium peccatorum* des étrangers ; il faut que le Canada cesse d'être aux Etats-Unis ce que la Belgique est à la France.

Dans le projet de loi de M. Mills, il est une clause qui ne doit pas faire rire certains gros messieurs dont l'existence, compromise dans leur pays natal, s'écoule ici au milieu des délices que leur procure le fruit de leurs *espéculations,* comme dit Borromée dans les *Toquades* c'est celle qui pourvoit à leur extradition.

La sécurité dont jouissent chez nous les fugitifs est une véritable incitation au crime dans les Etats-Unis. Qu'a-t-on à craindre de la justice humaine, en effet, quand, pour pouvoir la narguer impunément, il suffit d'effectuer un voyage de quelques heures ?

Peut-être le traité de 1842 apportera-t-il des entraves au jugement des extradés ; mais qu'importe ? Une fois que le Canada aura restitué les êtres nuisibles qui se sont établis dans son intérieur, nous n'aurons plus lieu de nous en occuper.

La loi d'extradition sera un vomitif efficace.

***

Mais, hélas ! les caissiers et les banquiers yankees ne monopolisent pas le vol ; on le cultive, ici comme partout, sur une grande échelle.

Il serait bon de chercher un remède à ce vilain mal.

Si l'argent cole aisément aux doigts de ceux qui en manient de grandes quantités, si la tentation est une des principales causes du vol, la misère en est une autre tout aussi importante.

Pour le premier cas, je ne sais quel remède on pourrait employer ; mais pour le second, il en est un dont la puissance ne peut être mise en doute.

Je n'irai pas jusqu'à suggérer, comme moyen de répression, la suppression de la misère ; ce moyen aurait de magiques effets, mais on ne peut mettre en pratique une utopie renouvelée d'Henry George. Il y aura toujours des riches et des pauvres.

Si, cependant—et c'est là le remède auquel j'ai fait allusion,—au lieu de condamner, comme le veut la loi, les mendiants et les vagabonds à la prison, on leur faisait faire un séjour dans des établissements spéciaux, à l'instar des *Poor-Houses,* il me semble qu'on avancerait d'un grand pas dans la voie du progrès moral et social.

La loi actuelle a-t-elle été faite pour punir les pauvres, ou pour leur venir en aide ?

Dans la première hypothèse, la loi serait inique ; dans la seconde, elle manquerait complètement son but.

Elle serait inique, parce que la pauvreté n'étant ni un délit, ni un crime, et le pauvre se trouvant suffisamment châtié par sa condition même, pas n'est besoin d'augmenter son infortune par l'emprisonnement.

Et si la loi le met à l'ombre par humanité, je demande à connaître les avantages que le malheureux retire de son incarcération.

Est-il dans l'aisance, quand on le rejette sur le pavé, après qu'il a purgé sa condamnation ?

Peut-il présenter la sentence qui l'a frappé comme une recommandation auprès des patrons.

Au lieu de lui donner du courage pour lutter contre le sort, son séjour en prison n'a-t-il pas pour résultat de l'abattre ?

Ne recueille-t-il pas de la bouche de ses compagnons d'infortune toutes sortes d'idées mauvaises qui le préparent au crime ?

A toutes ces interrogations, je crois pouvoir me dispenser de répondre.

Ne souffrons pas la mendicité, surtout quand elle est pratiquée par des hommes dont les bras robustes sont aptes au travail. J'approuve cela ; mais, loin de les enfermer dans des lieux de corruption, envoyons les mendiants dans des maisons spéciales où, forcés de travailler, ils amasseront un pécule et une provision de courage.

Pour ceux qui se trouvent momentanément dans le besoin, formons des bureaux de bienfaisance. Etablissons, s'il le faut, des taxes en conséquence.

Un grand nombre de commerçants de Montréal donnent, au moins, une cinquantaine de piastres annuellement, aux mendiants. La somme formée par ces dons volontaires serait suffisante pour couvrir les frais de construction d'une maison de charité dont les bienfaits seraient innombrables.

Je ne me flatte pas d'avoir exprimé une idée neuve ; il est probable que toute le monde, sans exception, a pensé à tout cela bien longtemps avant moi ; mais on en parle si peu que j'ai cru devoir, *pro bono publico,* écrire ce que chacun pense.

LÉON FAMELART.

COQUELIN AINÉ

Benoit Constant Coquelin, tel est le nom de l'artiste qui, depuis plusieurs mois, provoque l'enthousiasme de tous les Américains du sud et du nord.

Sa renommée est aussi universelle que celle de sa camarade Sarah Bernhardt ; mais, alors que nos arrière-petits-enfants auront oublié le nom de celle-ci, qui doit une grande partie de son succès à ses excentricités, on parlera encore de celui-là comme d'un maître de l'art dramatique.

Coquelin aîné s'est créé, par son immense talent, une réputation durable. Rien, dans son jeu, ne rappelle les trucs des cabotins. Tout, chez lui, est raisonné, plein d'harmonie et de sagesse. *Il dédaigne ces larmoiements,* ces déhanchements, ces reniflements, ces mièvreries, ces nasillardises qui distinguent cent autres acteurs. Pas de ces grimaces de singes, pas de ces regards furibonds qui arrivent comme des cheveux sur la soupe chez ceux dont l'unique but est de faire rire quand même, souvent en dépit du bon sens.

Le grand artiste déteste la charge ; il est simple et naturel. Quand il joue, il ne nous montre pas une grotesque caricature du type que l'auteur a voulu dépeindre ; ce n'est pas le comédien, ce n'est pas une personnalité : c'est le personnage de la pièce qui est en scène.

Coquelin aîné s'incarne si bien dans la peau de son bonhomme que, s'il lui était possible de changer de tête à volonté, on ne le reconnaîtrait dans aucun de ses rôles.

On a dit que Coquelin cadet joue les mêmes rôles que son frère ; cette assertion est erronée. Une grande différence existe entre les deux artistes : l'aîné est un comique de genre : Figaro du *Barbier de Séville* ou du *Mariage de Figaro* sont deux de ses plus francs succès ; le cadet excelle dans les valets, tels que Sosie d'*Amphitryon,* Mascarille, du *Dépit amoureux.*

Après avoir fait de brillantes études dramatiques au Conservatoire de Paris, les deux frères furent admis à la Comédie Française. Le cadet y est encore et l'aîné, à cause de certaines petites difficultés avec l'administration, a donné sa démission.

Les nombreux succès qu'il a remportés dans le Nouveau-Monde, notamment à Buenos Ayres, à Montévidéo, à la Havanne, à New-York, ici et dans plusieurs autres villes, ne doivent certainement pas lui faire regretter la maison de Molière, où ça sent un peu trop le rond de cuir.

Durant ses voyages, les personnages les plus importants des pays qu'il a visités se sont fait un devoir et un honneur de lui prodiguer leurs amabilités.

Et cependant, quoique son génie pourrait à bon droit le rendre fier, personne n'est plus affable que ce roi de la comédie. Coquelin n'est pas un poseur comme tant d'autres gens qui, parce qu'ils ont une légère teinte de talent, planent en imagination bien au-dessus du reste des mortels. La charmante façon dont il reçoit les visiteurs souvent importuns, met immédiatement ceux-ci à l'aise.

***

Aujourd'hui, l'acteur inimitable est parti, et si, à Montréal, son succès artistique ne s'est pas démenti, peut-être n'en est-il pas de même, malheureusement, du côté financier.

Que voulez-vous ; nous sommes si entichés des grosses arlequinades des cabotins yankees que nous préférons *Black Crook, the Waifs of New York* et autres, au répertoire de la Comédie Française interprété par un des plus grands comédiens qu'ait jamais produits notre mère-patrie...

Triste ! triste ! comme dit Hamlet...

LÉON FAMELART.

Lorsque l'on porte à son gilet une grosse chaîne d'or, ce n'est que pour la montre.

L'alliance est le premier anneau de la chaîne du mariage.

Les imbéciles sont généralement orgueilleux : ils ont dans l'œil la paille qu'ils devraient avoir dans leur bouche.